




Réunion publique du 20 novembre 2017	
AMO	  <i>Chaque projet est unique !</i>
Objet	Présentation du projet d'une unité de méthanisation à Ginestous
Lieu	Maison de la citoyenneté Nord
Rédacteur	Compte-rendu des propos échangés – Annie Augier - iddest
Nombre de participants	20
Qualité des participants	<p>Selon feuille de présence signée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir aux 7 deniers : M. Lemaigen • Comité de quartier des 7 Deniers : M. Germier Mme Luaut • Collectif anti Ginestous 2000 et le droit de respirer dans l'agglomération toulousaine : M. Martin Mme Noury • Comité de quartier de Ginestous : M. Gérard Gervois Mme Bonnefoux • Comité de quartier Ponts-Jumeaux : M.Labeyrie • Comité de quartier Minimes Barrière de Paris : M.Rouzaud M.Mirabel • Elus ville de Toulouse/Toulouse Métropole : M. Arzac – M. Solera M. Trautmann – (absent excusé : M.Zonabend) • Services Toulouse Métropole : M. Jean-Charles Laclau – directeur du cycle de l'eau - M.Pierre Madamour – directeur de projet • Services Ville de Toulouse : Aurore Déqué et Julie Indart : direction de l'action territoriale • Assistant à Maîtrise d'ouvrage (AMO) : Xavier Lequeux, Mélanie Bigeat (cabinet Merlin Arragon) et Annie Augier (cabinet Iddest)

1. Prise de paroles introductives / présentation du projet

• Propos d'Olivier Arzac – maire de quartier

- Projet porté par B. Solera, Pierre Trautmann et A. Zonabend
- C'est la 1^{ère} réunion officielle : il pourra y avoir d'autres réunions d'information et d'échange avant l'enquête publique
- Projet qui s'inscrit dans le développement des énergies renouvelables portées par la métropole : photovoltaïque, réseau de chaleur, hydroélectricité
- La collectivité fait des efforts pour se mettre au « gout du jour » : Plan Climat – réduction de gaz à effet de serre – préservation des ressources

- Développement et valorisation du quartier Ginestous et des 7 Deniers : golf, métro, ZAC Garonne : image améliorée du quartier – dynamique positive
- Pourquoi ce projet ? Effets bénéfiques – contribution à la réduction des nuisances olfactives – optimisation de la STEP – injecter du gaz vert pour l’usage de la métropole- production de recettes appréciables en période de baisse des dotations de l’Etat.
- Projet auto-financé
- **M. Trautmann** : on n’est pas la première métropole à porter un tel projet et par conséquent on bénéficie du retour d’expérience – remerciements aux techniciens et équipes qui ont porté le projet jusqu’à ce jour.
- **Projection du film**
- **Pierre Madamour** – Présentation du powerpoint et des grandes caractéristiques du projet :
 - Caractère compact – au cœur de l’usine - traitement de toutes les boues et graisses de l’usine
 - Pré-traitement : hydrolyse thermique
 - Compacité des digesteurs (16 m de haut et diamètre limité autour de 20m)
 - Absence de ciel gazeux dans les digesteurs grâce au procédé Gaztop
 - Désulfuration du biogaz
 - Purification membranaire du biogaz
 - Traitement des concentrats (abattement de l’azote ammoniacal)
 - Récupération des chaleurs fatales pour optimiser le bilan énergétique
 - Traitement paysager et architectural soigné : parcours pédagogique de circulation en terrasse sur le bâtiment actuel G4 pour observer les équipements et le site
 - Performances :
 - Quantité de boues diminuée à 7000 tonnes de matières sèches après digestion (contre 15 000 tMS aujourd’hui) : abandon de la compostière à boues, maintien de l’incinération au niveau réglementaire actuel (8 000 tMS)
 - Bilan carbone positif et taux de valorisation énergétique élevé
 - Bilan économique positif : vente de gaz + économies réalisées sur la filière boues – bénéfique pour le budget de l’eau et de l’assainissement
 - Tarif de revente du gaz garanti sur 15 ans par la réglementation

- Code de l'environnement – dossier de demande d'autorisation : étude d'impact et enquête publique = instruction par la DDT (guichet unique) en lien avec la DREAL pour les parties ICPE
- Dépôt du dossier fin nov 2017. → Objectif Enquête publique = printemps 2018 et CODERST en juillet ou septembre 2018
- Etude de danger et étude d'impact → zones d'effets règlementaires (rayon d'explosion) : modélisation des scénarii de danger = les 2 exemples les + significatifs en terme de cercles de danger sont présentés : l'explosion du digesteur et l'explosion du gazomètre – les zones d'effets sont modélisées : les rayons d'effet sont d'une quarantaine de mètres et aucun cercle de danger ne sort de l'usine
- Plan de communication prévu à partir de décembre 2017 : articles dans la presse, visites programmées –Albi, Perpignan ou Montpellier en janvier/février – page web , plaquette de présentation du projet en 2018.

2. Echanges et questions de participants

- **Thèmes des questions posées :**
- **Les questions techniques portant sur les processus :**
 1. Provenance des boues ? boues et graisses issues du process de traitement des eaux usées de la station – aucune boue extérieure
 2. Stockage du biogaz ? gaz en pression dans la cloche (gaztop)
 3. Chauffage de l'hydrolyse ? un échangeur récupérant la chaleur des fumées de l'incinérateur va servir à produire la vapeur de l'hydrolyse = boucle vertueuse énergétiquement = les boues déjà chauffées par l'hydrolyse n'ont pas besoin d'être chauffées dans les digesteurs
 4. Purification du biogaz : ôter le CO2 pour obtenir un biométhane pur à 98% = traitement par membranes
 5. Définition des centrats ? liquides ou jus issus des boues digérées et de leur déshydratation : très concentrés en azote ammoniacal, ils font l'objet d'un traitement biologique avant d'être réinjectés en tête de station puis rejetés dans la Garonne = on ajoute une étape de traitement supplémentaire avant le rejet dans la Garonne
 6. Définition des digestats ? boues digérées
 7. Quid de l'incinérateur ? maintien du seuil de traitement existant (8 000 tMS/an)
 8. Intérêt de garder le séchage thermique ? filière de secours et de sécurité en cas de problème et durant les périodes de maintenance des fours
 9. Odeurs provenant des granulés : problème qui sera réglé après 2020 par un stockage fermé et désodorisé (pas le cas actuellement : stockage à ciel ouvert sous bâches)
 10. Quelle destination des granulés ? valorisation agronomique dans le cadre du plan d'épandage existant

11. Par rapport aux autres exemples ailleurs, ont-ils du séchage thermique ? oui
Bordeaux, Lille, Strasbourg –
12. Les granulés peuvent-ils être brûlés ? oui à l'usine d'incinération de la SETMI
mais réserves techniques à prendre en compte : poussières à contrôler et
granulés très calorifiques (PCI à contrôler pour ne pas endommager les fours)
Possibilités également de brûler en cimenteries.

- **L'emploi sur le site**

13. Quid de l'emploi dans l'usine actuellement ? le fonctionnement du projet génèrera
2 équivalents temps plein
14. Quid du personnel actuel ? question à rattacher au dossier Eau Toulouse 2020
avec une vision stratégique sur l'ensemble du territoire et des équipements.

- **Les risques potentiels encourus**

15. Villes qui maîtrisent et pratiquent la méthanisation ? les grandes villes et
agglomérations sont souvent dotées de méthanisation dans leur STEP (Lille,
Strasbourg, Grenoble, Montpellier, Bordeaux...)
16. Quels risques ? l'étude de danger fait référence au fichier national BARPI qui
recense les expériences d'accidents sur les stations d'épuration
17. Dangers sur les bâtiments ou en l'air ? danger localisé sur les installations de
stockage du biogaz (digesteurs, gazomètre, canalisations) ; grande expérience de
la sécurité sur Ginestous
18. Quid des émanations éventuelles dans l'air ? essentiellement les composés issus
du traitement du biogaz et les fumées de l'incinération (identiques à celles
produites actuellement)
19. Avant l'explosion quid des sirènes ? procédures ? prémices ? → capteurs
redondants – le personnel a des procédures pour désamorcer les risques : vannes
d'arrêt des – procédure ATEX régie par le Code du travail (procédures de sécurité
sur les stations d'épuration)
20. Equivalent à d'autres villes ? grâce à l'hydrolyse thermique, le volume des
digesteurs est bien inférieur à Lille, inférieur à Bordeaux ou Grenoble et
comparable à Strasbourg
21. Si la torchère brûle, quelle hauteur ? 5 à 6 mètres – fonctionnement très ponctuel
= sert à brûler le biogaz qui serait en excédent ou impropre à l'injection
22. Cet équipement sera-t-il géré par Toulouse Métropole ? l'unité de méthanisation
sera intégrée dans l'exploitation globale de la STEP après 2020 : à ce titre elle fait
partie des hypothèses de travail du dossier ET2020 en terme de mode
d'exploitation futur de l'eau et de l'assainissement sur la métropole.
Réflexions à mener sur l'utilisation future de la compostière à boues : hangar à
récupérer pour stocker les balles de déchets afin de les brûler l'hiver à l'usine du
Mirail (soutien au réseau de chaleur et à ses extensions)

23. Incinérateur du Mirail = ordures provenant du territoire hors toulouse ? 160 000 tonnes actuellement + hopitaux ... et le gestionnaire va chercher des ordures ailleurs (autorisation à 360 000 tonnes) – les ordures ménagères sont un grand réservoir d'énergie

- **Les nuisances olfactives**

24. Quid des odeurs ? réduction des émissions d'odeurs ? → plan odeurs : la méthanisation apportera une contribution importante à la réduction des odeurs = 2 fois moins de boues manipulées = une boue stabilisée (moins odorante), élimination de la compostière à boues (les granulés seront considérablement réduits en volume et stockés dans un silo fermé et désodorisé) – idem pour les camions de dépotage des matières de vidange : les camions déverseront dans un poste désodorisé dès 2021

Objectif : tendre au maximum vers le zéro odeurs et que Ginestous soit une station intégrée dans son milieu désormais très urbanisé.

25. Incinération ? maintien du niveau réglementaire actuel

3. Point de vue des associations

1. Collectif contre le plan Ginestous 2000 = méthanisation déjà préconisée en 2000 – en accord avec les orientations du projet présenté ce soir
2. CQ 7 deniers : suppression de la compostière à boues : point positif – en accord également avec le projet.
3. CQ Minimés : accord également – projet qui répond à plusieurs objectifs que nous avons exprimé - toujours soucieux de l'incinérateur qui reste –
4. Agir aux 7 deniers : très favorables
5. CQ Ginestous : présentation très claire – adhésion – confort de vie – ok sur tous les aspects du projet : environnemental, écologique, économique, architectural...
6. CQ Ponts Jumeaux = on a toujours eu des doutes sur un compostage non odorant – satisfaits de la mise en œuvre du projet de méthanisation

4. Demande de documents d'information et communication formulées par les participants :

- Disposer
 - du support ppt présenté ce soir
 - du dossier présenté dans le journal municipal et TIM
 - d'un document dédié / plaquette

- Connaitre l'adresse du site /page web dédiée
- Avoir la présence d'un représentant de Toulouse métropole lors des prochaines réunions / commissions de quartier.
- Organiser une ou plusieurs réunions publiques en amont de l'enquête publique

M.ARSAC et les élus présents remercient les participants et clôturent la réunion.